

## 04-04-2016 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 4 avril 2016, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

Les conseillers Richard Fournier et Langis Joubert sont absents.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Conseil jeunes et son maire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 7 mars 2016
5. Lecture et adoption des comptes
6. Correspondance et information
  - a) Statistique 2015 premiers répondants secteurs ouest
7. Invitations
  - a) Journée d'échanges sur le développement de l'agriculture au Bas-St-Laurent
  - b) Camp musical du lac Matapédia
  - c) Tirage bénévole – Camp musical du lac Matapédia
  - d) Table Jeunes de La Matapédia
8. Demandes de don et d'appui
  - a) Camp Sable Chaud
  - b) Relais pour la vie
  - c) Table des préfets du Bas-Saint-Laurent
  - d) Tournoi de golf bénéfique Sclérose en plaques Vallée de La Matapédia
9. Défibrillateur
10. Permis d'intervention pour des travaux d'urgence
11. Panneau d'identification – rue Principale
12. Achat de matériel pour voirie
13. Soumission ventilation – puits #2
14. Soumission pompe - puits #2
15. Déphosphatation – station d'épuration
16. Demande de soumission – surface multisport
17. Suivi - mise aux normes des puits
18. Suivi de dossiers
19. Divers: a) b) c) d)
20. Questions de l'assemblée
21. Levée de la réunion

*Au point 2 de l'ordre du jour, le maire de l'école Ste-Marie, monsieur Mathis Caron, demande aux conseillers de bien vouloir déposer leur bilan depuis le début de l'année scolaire. C'est donc à tour de rôle que messieurs et mesdames Camille Vallée, William Lévesque, Flavie Turcotte, Maxim Dupéré, Sydney Bois-Otis et Jessie Rousseau explique au conseil municipal et aux gens présents qu'elles activités et qu'elles matériels ils ont achetés. Par la suite, monsieur Jean-Paul Bélanger, maire les remercie et leurs remet un certificat de participation.*

**50-16****Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu mais en rajoutant à divers: soumission bois de chauffage. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**51-16****Adoption du procès-verbal du 7 mars 2016**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le procès-verbal du 7 mars 2016 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité sauf pour M. Réjean Hudon qui ne se prononce pas étant donné qu'il n'était pas présent à la rencontre du 7 mars 2016.

**52-16****Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Hydro-Québec, #657701384343, éclairage public	168.72
Télus, #5363101, camping au 10 mars 2016	102.85
Petite caisse, médiaposte (bois de chauffage)	29.70
Ministre des Finances, permis boisson (Chemin St-Rémi)	86.00
Petite caisse, timbres et carte cellulaire	175.34

**COMPTES NON PAYÉS**

Automation D'Amours, #22439-22414,	
main d'œuvre aqueduc et égout	1 190.37
URLS Bas-St-Laurent, adhésion 2016-2017	75.00
Bonichoix, #466021, bonbons	43.33
Cain Lamarre, avocats, #7090-52, 7090-57, constats	91.98
Clérobéc, #897103-897198-897781,	
art. diver centre comm. et aqueduc	40.24
Conciergerie d'Amqui, #125312, 3 collectes mars 2016	1 174.88
Ent. Produits Bureau, #176387, cartouche d'encre	155.22
Équipements Agricoles CPR, #234800, chlore	114.98
Exc. Marcel Perreault, #4308, pelle pour fossés fonte neiges	730.09
Impr. Alliance 9000, 7450-7659, publicité annuaire / page bleue	422.70
Joubert Langis, #15, déplacement Ste-Irène Chemin St-Rémi	28.00
Laboratoire BSL, #58681-58682, analyses des eaux	530.13
Page Jaunes, #16-2614733, publicité mars	44.51
Papeterie Bloc-Notes, #677815-678165, fournitures de bureau	97.70
Pharmacie Hallé et Mc Nicoll, #1210, article nettoyage	13.30
Sirois Nelson, remb. fact., mat. chloration	6.89
Sécurité Berger, #6411, souffleuse (remboursé par les Loisirs)	1 599.99
SNC Lavalin, #1238144, surveillance chantier	5 127.89
SNC Lavalin, #1238545,	
hon. assistance technique station d'épuration	989.27
Télus, #5363023, hôtel de ville au 28 mars	216.35
Boulangier Alain, 3 <sup>ième</sup> vers. déneigement cours mun.	420.81
Ent. Clermont Gauvin, 5 <sup>ième</sup> vers. déneigement chemin	17 598.43
Fournier Yvon, #10, remplir convoyeur et déneigement	1 983.32

*Au point 6a de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil et la population qu'un document a été déposé par le service de protection incendie et d'organisation de secours de la MRC de La Matapédia concernant les statistiques des premiers répondants du secteur ouest pour l'année 2015. Il y a eu 201 interventions des premiers répondants dont 7 à Saint-Cléophas ce qui représente 3%.*

*Au point 7a de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil qu'ils sont invités à une journée d'échanges sur le développement de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent le lundi 18 avril prochain à Rimouski. Aucun membre du conseil ne représentera la municipalité à cet événement.*

**53-16**

**Camp musical du Lac Matapédia**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas participe au souper concert bénéfique du Camp Musical du Lac Matapédia, sous la présidence d'honneur de Patrice Michaud. C'est messieurs Jean-Paul Bélanger, maire et Roland St-Pierre, maire-suppléant qui représenteront la municipalité. Ce souper aura lieu le 4 juin prochain et le conseil achètera 4 billets totalisant 280\$. Le billet sont répartis comme suit: 2 pour le conseil municipal et 2 qui seront tirés pour des bénévoles. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**54-16**

**Tirage bénévole – Camp musical du lac Matapédia**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale à faire parvenir une lettre à chaque président des comités de Saint-Cléophas afin qu'il/elle donne les noms des bénévoles qui ont aidés de quelque façon que ce soit durant l'année 2015 afin que le conseil fasse tirer 2 billets pour le souper concert du Camp musical du lac Matapédia. Si ce n'est pas possible pour les bénévoles qui seront choisis de se présenter, ils/elles ne peuvent pas remettre le billet à quelqu'un d'autre, ils/elles doivent avertir la directrice générale afin qu'elle puisse refaire un tirage. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**55-16**

**Table Jeunes de La Matapédia**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal mandate et autorise monsieur Jean-Paul Bélanger, maire à représenter la municipalité lors de la projection d'une vidéo produite par la Table Jeunes de La Matapédia qui aura lieu le 28 avril prochain au Cinéma Figaro d'Amqui en formule 5 à 7. La municipalité remboursera le frais de déplacement. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 8a de l'ordre du jour, j'informe le conseil que le Camp Sable Chaud fait une demande de commandite afin de faire connaître leur camp aux jeunes. Le conseil ne fera pas de don.*

**56-16**

**Relais pour la vie**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal fasse un don de 25\$ au Relais pour la vie de La Matapédia qui aura lieu le 18 juin prochain à Lac-au-Saumon. La présidente d'honneur est madame Chantale Lavoie. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**57-16**

**Table des préfets du Bas-Saint-Laurent**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que suite à la demande de la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent, la municipalité de Saint-Cléophas appui le Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie dans leurs démarches afin que le rapport Gagné ne vienne pas modifier la façon actuelle en mettant en péril la filière acéricole. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 8d de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil qu'ils sont invités à participer au Tournoi de golf bénéfique Sclérose en plaques Vallée de La Matapédia qui aura lieu le 3 juillet prochain au Club de Golf Revermont d'Amqui. Le conseil peut participer au tournoi ou faire un don. La demande est refusée.*

## **58-16**

### **Défibrillateur**

Avenant à l'entente intervenue entre le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du **Bas-Saint-Laurent**, la MRC de La Matapédia et la municipalité de Saint-Cléophas, il est proposé par Roland S-Pierre et résolu ce qui suit:

Considérant que la MRC de La Matapédia désire bonifier le service de premiers répondants déjà existant et offert à sa collectivité pour la municipalité Saint-Cléophas;

Considérant que cet avenant ne serait possible si la MRC ne possédait pas déjà un service de premiers répondants au niveau 3 (PR-3) dans le secteur et que les distances entre chacune des municipalités n'étaient pas considérables;

Considérant que le CISSS BSL vise par cette contribution à améliorer les services à la population afin d'atteindre les objectifs poursuivis par les services préhospitaliers d'urgence dont elle est responsables, soit la diminution de la mortalité et de la morbidité à l'égard des personnes en détresse;

Les parties conviennent que:

### **Le CISSS BSL**

- Fournit un DEA dans la municipalité Saint-Cléophas;
- Fournit un caisson de protection dont le modèle est déterminé par le CISSS BSL;
- Entretient annuellement l'appareil DEA;
- Fournit et renouvelle les électrodes de défibrillation adulte et pédiatrique ainsi que les ciseaux, le masque de poche, le rasoir et la serviette cartonnée;
- Dispense des séances de formation d'une heure de type « Héros en 30 » dans la municipalité visée et ce, renouvelable aux 3 ans. Le CISSS BSL pourrait également dispenser des formations dans l'intervalle aux nouveaux arrivants tout dépendant des disponibilités financières;
- Récupère les équipements et fournitures dont elle est propriétaire, advenant que le service soit rompu;

### **La municipalité**

- S'engage à déployer le DEA dans la municipalité visée dans un édifice cible et accessible 24 heures, 7 jours par semaine dans le caisson fourni par le CISSS BSL afin que le Centre de communication santé CAUREQ puisse prendre les mesures requises pour son utilisation;
- S'engage à laisser une place disponible pour le DEA à l'Hôtel de Ville situé au 356, rue Principale;
- S'engage à nommer un responsable afin qu'une vérification visuelle hebdomadaire de l'appareil puisse être effectuée et aviser le CISSS BSL en cas de défektivité;
- S'engage à publiciser la venue de « Héros en 30 » afin de recruter les gens intéressés et organise des groupes afin que le CISSS BSL dispense la formation;

### **La MRC**

- S'engage lors de l'utilisation de l'appareil DEA par l'intermédiaire de son Service de premiers répondants (PR-3) à récupérer et repositionner l'appareil à l'endroit prévu afin de le remettre conforme à une prochaine utilisation.

Lecture de la présente résolution ayant été faite, Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**59-16**      **Permis d'intervention pour des travaux d'urgence**

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas s'engage à demander une permission de voirie pour tous les travaux d'urgence non planifiées pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 au Ministère des Transports ;

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas demande au Ministère des Transport qu'aucun dépôt de garantie ne soit exigée pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas 10 000\$ puisque la municipalité de Saint-Cléophas s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports du Québec la délivrance officielle d'un permis d'intervention pour des travaux d'urgence qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2016 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer lesdits permis d'intervention. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**60-16**      **Panneau d'identification - rue Principale**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal mandate et autorise madame Jessy Boulanger, employée municipale à faire l'achat et l'installation d'un panneau d'identification qui sera situé devant la Ferme St-Cléo afin de reconnaître les adresses à partir de chez Nicolas Pineault jusque chez Hilaire Bérubé. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 12 de l'ordre du jour, le dossier est reporté au mois de mai.*

**61-16**      **Soumission ventilation - puits #2**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas accepte la soumission de Décartecq inc. au montant de 5 425\$ plus les taxes applicables concernant l'installation de la ventilation dans le dossier de la mise aux normes du puits #2. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 13 de l'ordre du jour, le dossier est reporté au mois de mai.*

**62-16**      **Déphosphatation - station d'épuration**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate et autorise SNC Lavalin inc à faire parvenir une lettre au MAMOT et MDDELCC afin d'expliquer la démarche que la municipalité prévoit entreprendre pour la mise en œuvre des travaux à la station d'épuration. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**63-16**      **Demande de soumission - surface multisport**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal de Saint-Cléophas mandate et autorise la directrice générale à faire des demandes de soumissions pour le projet de surface multisport, soit par invitation ou de gré à gré, selon l'avancement du dossier. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 17 de l'ordre du jour, j'explique au conseil et à la population que le dossier de la mise aux normes du puits #2 avance tranquillement.*

## **Suivi de dossier des élus**

<b>Gilbert Gauvin:</b>	Rien pour ce mois-ci
<b>Richard Fournier:</b>	Absent
<b>Roland St-Pierre:</b>	Nous avons reçu une soumission pour le bois de chauffage qui vous sera présenté dans le point divers.
<b>Langis Joubert:</b>	Absent
<b>Normand St-Laurent:</b>	Les Loisirs ont fait une collecte de bouteille le 2 avril dernier et des fonds de 600\$ ont été amassés. Pour la Bibliothèque, un projet pour rafraîchir le local sera déposé à la mi-mai (salle aménagée pour conférence, uniformiser les accessoires, augmenter l'espace de rangement, etc...). Dans le dossier du Chemin St-Rémi, il y aura un souper le 9 avril prochain qui servira à acheter des matériels pour les marcheurs.
<b>Réjean Hudon:</b>	Rien pour ce mois-ci
<b>Jessy Boulanger, empl:</b>	Pas de galonnage pour ce mois-ci. Il sera déposé le mois prochain.

### **64-16**      **Soumission – Bois de chauffage**

Considérant qu'une seule soumission a été reçue au bureau municipal suite au médiaposte envoyé en mars dernier concernant l'achat de 100 cordes de bois de chauffage;

Considérant que la soumission reçues est des Entreprises Clermont Gauvin et que celle-ci est conforme;

Par conséquent, il est proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal accepte la soumission des Entreprises Clermont Gauvin au coût de 11 500\$ plus les taxes applicables, transport compris pour 100 cordes de bois. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

### **65-16**      **Demande à la Sûreté du Québec**

CONSIDÉRANT QU'à la séance du conseil la population demande à la municipalité combien il y a d'effectif sur le territoire de la Matapédia et pourquoi il n'y a pas plus de patrouille dans le secteur de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la population demande au maire des explications écrites concernant les effectifs et la présence sur le territoire de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu par le conseil municipal que lors de la prochaine séance des maires, monsieur Jean-Paul Bélanger fasse la demande afin d'avoir de l'information à transmettre à la population pour la réunion de conseil du mois de mai. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

### **66-16**      **Levée de la séance**

Proposé par Normand St-Laurent que la séance soit levée à vingt heures vingt minutes (20h20). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Jean-Paul Bélanger*  
Maire

*Katie St-Pierre*  
Directrice général et sec.-très.

**Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**